

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Vendredi 13 décembre 2024

Gouvernement

L'UDES appelle le nouveau Premier ministre à bâtir un avenir durable avec l'économie sociale et solidaire

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) félicite le nouveau Premier ministre, François Bayrou, pour sa nomination et exprime son souhait d'un engagement fort en faveur des employeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Dans un contexte marqué par des défis majeurs – transitions écologique et sociale, attractivité des métiers, soutien aux plus fragiles – l'UDES appelle à faire des employeurs de l'ESS un levier stratégique des politiques publiques.

« Les employeurs de l'ESS s'engagent chaque jour pour renforcer la cohésion sociale et relever les défis économiques et environnementaux. Nous appelons le nouveau Premier ministre à tourner la page des coupes sombres et à faire de l'ESS un acteur stratégique pour construire une France plus solidaire et durable » déclare Hugues Vidor, président de l'UDES.

Les employeurs de l'ESS, un moteur pour une société résiliente et solidaire

Avec 10 % de la richesse nationale et 14 % de l'emploi privé, les employeurs de l'ESS jouent un rôle essentiel pour construire un modèle économique durable et inclusif. Ils ont démontré leur capacité à répondre efficacement aux besoins des territoires et des citoyens, en apportant des solutions innovantes et adaptées aux grands enjeux sociétaux.

Toutefois, l'UDES rappelle que ces acteurs ne peuvent pas être les victimes de coupes budgétaires drastiques, comme celles envisagées par le précédent gouvernement. Réduire les moyens alloués aux employeurs de l'ESS affaiblirait des secteurs essentiels tels que la santé, l'éducation, le logement, l'insertion sociale ou encore la transition écologique.

Des mesures pour soutenir les employeurs engagés

L'UDES invite le nouveau gouvernement à mettre en place des actions concrètes pour accompagner les employeurs de l'ESS :

- **La nomination d'un ministre de plein exercice en charge de l'ESS**, rattaché au ministère de l'Économie, pour garantir une représentation forte et stratégique des employeurs dans les politiques publiques.
- **Un soutien accru à l'attractivité des métiers de l'ESS**, avec des dispositifs de revalorisation salariale et une reconnaissance des spécificités des secteurs.
- **La simplification administrative pour les employeurs**, notamment par un audit des procédures administratives et un allègement des contraintes pour les très petites entreprises (TPE) de l'ESS.
- **Un appui renforcé à l'innovation sociale**, avec des dispositifs spécifiques de financement et un accompagnement adapté pour permettre aux employeurs de développer des solutions innovantes face aux grands enjeux sociétaux.

Un appel à une grande loi Travail ambitieuse et inclusive

L'UDES réaffirme son engagement en faveur d'un dialogue social ambitieux et appelle le futur gouvernement à élaborer une grande loi Travail. Cette réforme devra moderniser les relations sociales, améliorer les conditions de travail et garantir une participation active des partenaires sociaux à l'élaboration des grandes réformes.

Cette loi devra également prendre en compte les spécificités et les valeurs des employeurs de l'économie sociale et solidaire. L'UDES souligne avec force la nécessité de reconnaître la représentation des employeurs de l'ESS à sa juste mesure, afin qu'ils puissent participer activement à la construction de ce cadre ambitieux.

Enfin, l'UDES insiste sur l'importance d'intégrer pleinement le rôle des employeurs de l'ESS dans les politiques publiques, en incluant leurs spécificités au même titre que celles des autres acteurs économiques.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) est la seule organisation multi professionnelle de l'économie sociale et solidaire (ESS) à représenter plus de 220 000 structures de l'ESS, soit près de 2,5 millions de salariés. Elle regroupe 22 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives), actifs dans 17 branches et secteurs professionnels, représentant 32 000 entreprises et établissements employant plus d'1 million de salariés. Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité sociale et le développement durable. Plus d'informations sur www.udes.fr